



**NOTE
SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF
2016**

Espace Aqua'Noblat

Ce service fait l'objet d'un budget annexe suivant la nomenclature comptable M 14. Ce budget est élaboré pour permettre au service de fonctionner. Il porte les frais de fonctionnement et de petits investissements. Les investissements plus importants, généralement liés à l'équipement (bâtiment et bassin extérieur), sont financés par le budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

1 Section de fonctionnement

1.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2016
011	Charges à caractère général	360 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	565 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
68	Amortissement	15 970,00
022	Dépenses imprévues	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
002	Report déficitaire	0,00
TOTAL		943 290,00
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2016
70	Produits des services et divers	410 392,85
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	475 000,00
002	Report excédentaire	57 897,15
TOTAL		943 290,00

Il y a un report excédentaire de 57 897,15 € en section de fonctionnement.

1.2 Les dépenses

La principale dépense de fonctionnement sera la prise en charge des rémunérations des agents (565 000 €). Les frais de personnel sont imputés sur le budget général de la Communauté de Communes de Noblat et remboursés par le budget annexe de l'Espace Aqua-Noblat.

Les autres postes importants de dépenses sont les fluides (eau/ assainissement pour 30 000 €, gaz et électricité pour 175 000 €) ainsi que les produits de traitement de l'eau et d'entretien des locaux, les contrats de vérification et de maintenance des installations, les frais d'analyse de l'air et de l'eau pour un montant proche de 110 000 €.

Les autres dépenses du service seront des charges courantes : Fournitures administratives, renouvellement des vêtements de travail du personnel, télécommunication, communication...

Les dépenses d'amortissement s'établissent à 15 970 € et il est prévu pour 1 500 € de dépenses liées à des pertes sur créances....

1.3 Les recettes

Les recettes réelles de ce budget sont estimées à environ 410 000 € (entrées à la piscine, entrées à l'espace forme détente, entrées activités produits de l'espace cafétéria, ventes du distributeur d'articles de natation).

La subvention versée par le budget principal, au budget annexe, pour permettre son équilibre s'établit à 475 000 €.

2 Section d'investissement

2.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2016
20	Immobilisations incorporelles	3 678,00
21	Immobilisations corporelles	24 600,00
001	Report déficitaire	0,00
TOTAL		28 278,00
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2016
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 600,78
28	Amortissement	15 970,00
001	Report excédentaire	8 707,22
TOTAL		12 940,00

Il y a un report excédentaire de 8 707,22 € en section d'investissement.

2.2 Les dépenses

Les dépenses d'investissement seront le renouvellement et / ou l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement et des activités, tel que du matériel technique, des aménagements à destination du personnel ou du public (potence de mise à l'eau PMR, Aqua'Bike,...) pour 24 600 € TTC.

Il est également prévu l'acquisition d'un logiciel de gestion des stocks pour l'espace cafétéria pour 3 678 € TTC.

2.3 Les recettes

Les recettes d'investissement proviendront de l'excédent d'investissement capitalisé (8 707 €), des amortissements (15 970 €) et du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (3 600 €).